



CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS ÉTABLI À L'OCCASION DE LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Nous, CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, ayant son siège social 19, rue du Louvre 75001 Paris, et dont le Capital s'élève à 795 368 380 Euros, immatriculée sous le numéro 382 900 942 RCS Paris, Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 005 200.

Certifions avoir reçu en dépôt la somme de (Montant en chiffres et en lettres) 7500 €
Sept mille cinq cent euros euros

Par chèque, sous réserve d'encaissement

• Monsieur/Madame _____ Chèque n° _____
Tiré sur la banque _____ euros

• Monsieur/Madame GUERLAIN Bernard Chèque n° _____
Tiré sur la banque _____ euros

Par virement :

• Monsieur/Madame GUERLAIN Bernard 7500 euros

Par espèces

• Monsieur/Madame _____ euros

Représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs de la forme juridique en formation (Nom de la société, et adresse complète) 25 SOLAR

Ny, Avenue des Bordes 94510 La Seine En Brie

Sur le compte bloqué « dépôt de capital » n° ☐ 9000 ☐ 00600 ☐ 00092 08 000 53 14 05

et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé sur la liste de ceux-ci qui lui a été présentée.

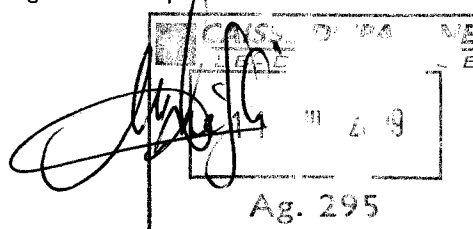
Le montant des apports en numéraire représente 50 % du capital d'un montant de (Montant capital en chiffres) 15 000 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait en quatre exemplaires

A Guene En Brie le 04/7/2009

Signature de la personne habilitée et cachet


Ag. 295